



Réparation d'un produit sous garantie

Par **PARIS Muriele**, le **24/11/2016** à **10:15**

Bonjour, le 19 décembre 2015 j'ai acheté un smartphone LGG4 chez Amazon (internet). Il est tombé en panne en septembre 2016 (redémarre tout seul et reste figé sur la page d'accueil). J'ai contacté le vendeur (Technosell) mais selon Amazon il ne fait plus parti de leur plateforme. Donc j'ai été dirigé vers LG France pour faire réparer le produit. Il est parti dans un centre agréé par LG mais n'a pu être réparé car produit non éligible/non europe. J'ai recontacté LG France qui m'a informé que mon produit était destiné au marché suisse. J'ai contacté LG suisse pour le faire réparer qui m'ont redirigé vers un lien et un numéro qui en plus est injoignable depuis la France et envoyé un mail (info@mobiletouch.ch) mardi 22/11/16 et aucune nouvelle. Ce produit est garanti 2 ans. Que puis je faire?